



Ville de Cerny

Extrait du registre des décisions

Essonne

8rue Degommier 91590 CERNY ☎01 69 23 11 11 📠01 69 23 11 10 @mairie@cerny.fr

DÉCISION N° 40/2023 – 7.5

Date : 8 novembre 2023

Objet : **Aménagements de mobilier en bois dans le cadre de l'appel à projets chemins et cheminements à Cerny : demande de subvention au Parc Naturel Régional du gâtinais français**

Depuis 2021, la commune de Cerny participe à l'appel projet « chemins et cheminements ». Cette démarche de développement durable, a pour but d'améliorer la qualité de vie des Cernois. Une partie de la commune est traversée par le ru de d'Huison situé au Sud-Est. La municipalité envisage de poursuivre les aménagements mobiliers le long du rû et à la suite de la création d'une passerelle de franchissement en bois en complétant le parcours de promenade bucolique et historique avec un panneau d'accueil servant de support à de multiples informations écologiques et touristiques et des potelets thématiques de signalétiques d'arboretum.

Les investissements seraient des suivants :

- 1 panneau d'accueil
- 7 potelets supports de plaques thématiques

Le PNR est susceptible d'apporter son aide à la réalisation du projet.

En application de la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Maire,

SOLLICITE l'aide financière du Parc Naturel Régional du Gâtinais français (PNR), pour la mise en œuvre de panneaux de communication thématique autour de l'écologie et du tourisme.

PRECISE que le montant prévisionnel du projet s'élève à 2 811.85 € HT et que la demande de subvention au PNR porte sur un montant de 1 968.30 €.
Le reste à charge de la commune s'élève à 1 405.92 € TTC

FIXE le plan de financement prévisionnel de la façon suivante :

Plan de financement	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Aménagement mobilier projet chemin et cheminement Structure en Acacia faux Robinier 1100 x 800 mm Bornes Arboretum Illustration	1 171.40 € 1 202.95 € 437.50 €	565.37 €	3 374.22 €
Participation communale en autofinancement (30 %)	843.55 €	565.37 €	1 405.92 €
PNR (minimum 70 %)	1 968.30 €		1 968.30 €
TOTAL	2 811.85 €	565.37 €	3 374.22 €

FIXE les échéanciers de réalisation comme suit :

Nature de l'opération	Date prévisionnelle de la commande	Date prévisionnelle de la livraison
Aménagement mobilier projet chemin et cheminement	A la notification de l'attribution de la subvention	Novembre 2023

DÉPENSES	Date prévisionnelle de règlement de l'acompte	Date prévisionnelle de règlement du solde
Aménagement mobilier projet chemin et cheminement	-	Décembre 2023

Pour extrait conforme,
Marie-Claire CHAMBARET
Maire de Cerny

